



Municipalité de
Rivière-Beaudette

Demande de permis pour installation septique

#demande réservé à l'administration :

Comment procéder pour l'émission de votre permis ?

- Suivre **chacune des onze (11) étapes** du présent formulaire ;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape 10**, au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 663, chemin Frontière, Rivière-Beaudette ;
- Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de **50,00 \$** ;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un permis.

N.B. : Les informations et documents demandés ci-dessous sont ceux exigés en vertu de l'article du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux d'une résidence isolée.

1- Identification du lieu des travaux :

Adresse complète :

Numéro de lot :

2- Identification du requérant :

Nom complète :

Adresse complète :

No. de téléphone :

3- Identification du propriétaire :

Même que le requérant ? Oui Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

4- Identification de l'entrepreneur:

Nom complète :

Adresse complète :

No. de téléphone :

No. de RBQ.



Municipalité de
Rivière-Beaudette

Demande de permis pour installation septique

#demande réservé à l'administration :

5- Échéances et coûts des travaux :

Début des travaux le :	
Fin des travaux le :	
Coût approximatif :	

Dans le rapport produit par le professionnel, les informations suivantes doivent être présentes.
L'absence des informations demandées retardera votre demande de permis;

6- Information sûr le bâtiment desservi :

Le type de bâtiment est-il indiqué ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'usage du bâtiment est-il indiqué ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le nombre de chambres à coucher est-il indiqué ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le débit total quotidien prévu est-il indiqué ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

7- Étude de caractérisation du terrain :

La topographie du site est-elle indiquée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un point d'élévation permanent est-il fourni et précisé ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La pente du terrain récepteur est-elle indiquée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le niveau de perméabilité du sol du terrain récepteur incluant la méthodologie utilisée pour établir le niveau de perméabilité du sol sont-ils indiqués ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol perméable, peu perméable ou imperméable, selon le cas, sous la surface du terrain récepteur sont-ils indiqués?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
L'indication de tout élément pouvant influencer la localisation ou la construction du dispositif de traitement ont-ils été précisés ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

8- Plan d'implantation :

Le plan de localisation est-il à l'échelle ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les éléments tels que les distances entre l'installation septique prévue et les puits, source d'eau, lac ou cours d'eau marais ou étang, conduite d'eau de consommation, haut d'un talus, limite de propriété sont-ils indiqués avec précision ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La localisation prévue des dispositifs d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées sont-ils précisés?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



Municipalité de
Rivière-Beaudette

Demande de permis pour installation septique

#demande réservé à l'administration :

8- suite...	
(les distances inscrites doivent être celles qui seront établies. les inscriptions minimales et maximales qui renvoient au Q-2.r.22 ne seront pas acceptées)	
Le niveau d'implantation de chaque composante du dispositif de traitement est-il fourni ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

9- Recommandation pour le type d'installation septique :

Il est de bonne pratique que le professionnel indique à son client toutes les options de traitement applicables à un site donné en précisant les avantages et les inconvénients de chacune, et ce, de manière à établir, pour le site, une solution optimale qui répond aux objectifs, aux besoins et aux contraintes du propriétaire. Le professionnel qui recommande un système de traitement des eaux usées certifié de n'importe quel type devrait s'assurer que son client a reçu toute l'information nécessaire sur ses obligations au regard de l'utilisation, de l'entretien et de l'exploitation de ce système et que ce dernier est d'accord.

Les options présentées au client doivent respecter en tout temps le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, notamment en ce qui concerne le respect de la hiérarchie des systèmes à choisir.

Pour les systèmes UV le citoyen s'engage à respecter le règlement 2011-01.

Votre professionnel vous a-t-il précisé les avantages et inconvénients du système de traitement qu'il vous propose ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Votre professionnel vous a-t-il présenté d'autres options de système de traitement des eaux usées selon l'ordre hiérarchique établi par le Règlement Q-2, r.22 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Est-ce que ces options sont décrites dans le doc. fourni ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



Municipalité de
Rivière-Beaudette

Demande de permis pour installation septique

#demande réservé à l'administration :

10- N'oubliez surtout pas de fournir avec le présent document:

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes nouveau propriétaire OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;
- Une copie de votre certificat de localisation le plus récent ;
- Le rapport et les plan et devis de construction signés et scellés par un membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou d'un membre en règle de l'Ordre des Technologues professionnels du Québec comprenant toutes les informations citées précédemment.

11- Signature et date de la demande :

Je, _____ déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts au meilleur de ma connaissance et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions du Règlement Q-2, r.22, loi ou règlement s'y rapportant. Aucune mention dans la présente demande de permis ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada. La délivrance d'un permis d'installation septique, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétés comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions de la présente demande de permis doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.